

## Logiciel RH PROFILER

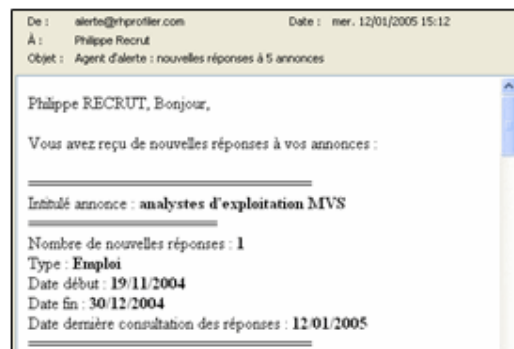
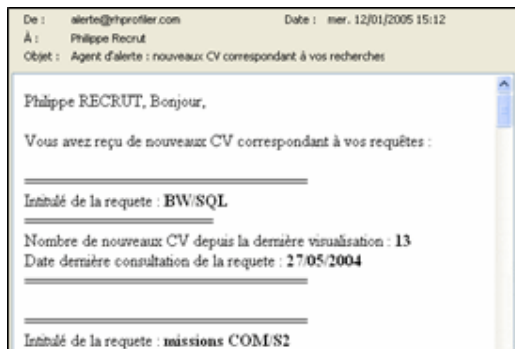


### Agents d'alerte

#### ***" Les deux agents d'alerte principaux pour les recruteurs "***

Les deux agents d'alerte principaux paramétrés pour les recruteurs sont :

- réception de nouveaux CV de candidats correspondant à une recherche de profils en Cvthèque
- réception de nouvelles candidatures correspondant à une annonce dont le recruteur est en charge



#### Veille sur les profils :

1. Il vous suffit d'effectuer quelque(s) recherche(s) de profils dans votre Cvthèque et de sauvegarder vos critères de sélection (sachant que la sauvegarde de vos critères est automatique).
2. Chaque nouveau profil enregistré (candidature à une annonce, spontanée...) sera analysé par RH Profiler et une veille sera effectuée automatiquement sur tous les nouveaux dossiers reçus.
3. A chaque fois qu'un profil correspondant à vos critères sera réceptionné, vous recevrez automatiquement un e-mail (agent d'alerte) pour vous avertir.

#### Veille sur les réponses à vos annonces :

2. 1. Vous venez de publier une annonce sur votre site Internet et auprès de plusieurs partenaires de diffusion (Internet ou non)
3. 2. RH Profiler va recevoir et centraliser toutes les candidatures reçues pour cette annonce.
3. A chaque fois qu'une candidature est reçue, RH Profiler vous en avertira automatiquement par e-mail en temps réel.

Les agents d'alerte ont pour objectif de faciliter votre travail. Inutile de rester en permanence connecté à votre solution, chaque fois qu'un événement intéressant se produira, RH Profiler vous en avertira immédiatement par e-mail.

Tous les agents d'alerte sont paramétrables. En effet, si RH Profiler vous averti de chaque candidature que vous recevez pour une annonce, votre boîte aux lettres professionnelle risque d'être vite saturée!! Il est ainsi possible de paramétrer l'agent d'alerte sur les nouvelles réponses à vos annonces afin qu'RH Profiler ne vous avertisse que lorsque vous avez reçu un certain nombre de candidatures. Cet agent d'alerte peut aussi être paramétré de manière "temporelle". Par exemple, vous souhaitez plutôt recevoir un seul e-mail par jour, en fin de journée par exemple, vous annonçant le nombre de candidatures reçues dans la journée pour chacune de vos annonces. Vous ne recevrez ainsi qu'un seul e-mail quotidien récapitulant l'activité des candidats vis-à-vis de vos annonces.